

## 6 - CATEGORIE D'AGES :

Les catégories d'âges pour la saison sportive **2021/2022** sont arrêtées comme suit :

Catégorie	Tranche d'âge
« U11 »	Nés en <b>2011</b> et après
« U13 »	Nés en <b>2009</b> et <b>2010</b>
« U15 »	Nés en <b>2007</b> et <b>2008</b>
« U17 »	Nés en <b>2005</b> et <b>2006</b>
« U19 »	Nés en <b>2003</b> et <b>2004</b>

## ❖ **REGLEMENT DU CHAMPIONNAT D'ALGERIE INDIVIDUEL JEUNES**

**Article 01** : lors du championnat d'Algérie individuel jeunes seront disputés les titres suivants :

- ✓ Champion d'Algérie simple filles et garçons dans les catégories suivantes : (U11) - (U 13) - (U15) - (U17) - (U 19)
- ✓ Champion d'Algérie double filles et garçons dans les catégories suivantes : (U11) - (U 13) - (U15) - (U17) - (U 19)

**Article 02** : le championnat d'Algérie individuel jeunes se déroulera en trois (03) phases :

**Phase wilaya** : les compétitions se dérouleront sous forme de championnat de wilaya pour les dix catégories des deux sexes. Elle est qualificative à la phase régionale.

Phase régionale : les compétitions se dérouleront sous forme de championnat pour les dix catégories des deux sexes. Elle est qualificative à la phase nationale. Selon le quota suivant :

- ✓ Six (06) Athlètes classés dans les opens fédéraux.
- ✓ Cinq(05) athlètes qualifiés par catégories et sexe : Région Centre –Est, Centre – Ouest, Ouest, Est.
- ✓ Quatre (04) athlètes qualifiés par catégorie et sexe : Régions sud
- ✓ Deux (02) athlètes choisis par la DTN dans chaque catégorie.

08

**Phase nationale** : la phase nationale verra la qualification de Trente Deux (32) joueurs par catégorie.

**Phase I** : les Trente Deux (32) pongistes qualifiés à cette phase seront répartis dans huit (08) poules de Quatre (04) pongistes pour chaque catégorie, par tirage au sort tout en éloignant autant que possible les joueurs d'un même club sportif.

Phase II : les deux (02) premiers seront qualifiés à une autre poule de quatre (04), les Deux (02) premier seront qualifiés au tableau de 08 et joueront pour le titre de champion d'Algérie.

**NB/** pour les répartitions des athlètes de la phase une et Deux (tableau), se fait de la manière suivante : en éloignant autant possible les joueurs d'un même club.

### **Épreuve de Double**

Pour les épreuves de double des tableaux éliminatoires seront constitués par un tirage au sort intégral tout en éloignant autant que possible les doublettes constituées de joueurs issue d'un même club ou d'une même ligue de wilaya.

La composition des doublettes est ouverte.